

**LE FRONDEUR**  
 15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>  
 JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



**LE SEUL ADVERSAIRE  
 DE  
 MAKOKO**



Léopold et Beernaert — Allons, madame, un peu de hardiesse, sautez.  
 Neujean — Ne saute pas malheureuse tu n'en sortiras pas !

ABONNEMENT :  
Un an . . . . . fr. 7 00  
Franco par la Poste

Bureaux  
12 - Rue de l'Étuve - 12  
A LIÈGE  
Rédacteur en chef : H. PECLERS

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :  
La ligne . . . . . fr. » 50

RÉCLAMES :  
Dans le corps du journal  
La ligne . . . . . » 1 00  
Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Et le gaz?

Chaque jour, Anne monte sur la tour de la cathédrale.

En bas, sa sœur, la presse liégeoise, lui dit : « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir. »

Et sœur Anne répond invariablement : « Je ne vois que les arbres qui verdissent, les rues qui poudroient, les égouts qui fleurissent et les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry. »

De contrat point.

La pauvre presse attend toujours le contrat du gaz et le fameux rapport de Mahiels à la voix d'or, rapport sans lequel — si nous en croyons le suave Warnant — les journalistes ne pourraient comprendre le contrat.

En attendant, le temps se passe — et l'on ne peut discuter le contrat.

Celui-ci est peut-être plein de traquenards qu'un examen sérieux — et fait à loisir — pourrait faire découvrir.

Seulement, cet examen sérieux on n'aura pas le temps de le faire.

Grâce aux retards que subit la publication du contrat, on verra un beau jour le Conseil communal appelé d'urgence à discuter au triple galop un projet que le public n'aura pas eu le temps d'examiner.

Les chefs de la Compagnie du gaz et leurs complices éviteront ainsi toute pression de l'opinion publique — pression à laquelle certains conseillers timides n'oseraient peut-être pas résister.

De plus, on aura, pour clouer le bec à ceux qui s'obstineraient à réclamer l'adjudication publique, un argument décisif.

« Il est trop tard », dira-t-on. Il sera trop tard en effet, car pour peu que l'on attende encore, le temps matériel nécessaire pour créer une usine et pour faire une canalisation nouvelle fera défaut, et l'on sera à la merci de la Compagnie Orban, seule en mesure d'être prête à l'époque de l'expiration du contrat actuel.

Et voilà comment on conduit ces bons liégeois.

Et dire que ceux-ci ont le toupet de se moquer « des populations ignorantes des Flandres, que le clergé mène par le bout du nez. »

CLAPETTE.

M. Henri Peclers, notre rédacteur en chef, pose sa candidature à l'élection provinciale du 17 mai prochain.

## Un homme à la Mer.

Un homme qui n'est vraiment pas à sa place, c'est ce bon M. Vandenneboom, ministre des chemins de fer, postes et télégraphes. Le pauvre homme n'est pas né pour l'emploi qu'il occupe et sa présence, au sein du ministère, est aussi peu naturelle que le serait celle d'un membre de la société de moralité publique, dans la noble corporation des petits-frères.

Ce n'est pas cependant, que M. Vandenneboom — diable de nom! — ne soit pas, au point de vue des capacités et du dévouement, à la hauteur de ses fonctions. Loin de là, ce ministre est même, de l'avis unanime, un des plus capables et aussi l'un des plus travailleurs que l'on ait encore vu trôner à l'hôtel de la place Royale. Seulement, il est un point spécial sur lequel on n'a pu éclaircir l'honorable ministre et ce point est précisément le plus important de tous.

M. Vandenneboom, en effet, s'est figuré bêtement que l'on pouvait être à la fois ministre et honnête homme. Ce pauvre député d'une petite ville flamande a naïvement cru qu'il suffisait, pour être un bon ministre, de gérer les affaires de l'État, avec zèle et impartialité. Partant de ce principe faux, l'infortuné Vandenneboom s'est mis à accorder de l'avancement aux employés les plus capables — et non à ceux qui sont le plus fortement appuyés par des députés influents. Pénétré de l'idée que, pour conduire convenablement un train, il faut être bon mécanicien, plutôt qu'électeur bien pensant, ce ministre clérical s'est habitué à chercher les hommes qui convenaient pour remplir les emplois au lieu de se servir des emplois pour récompenser les hommes dont son parti pouvait avoir besoin.

Evidemment, le renversement de toutes les bonnes traditions ne pouvait être vu d'un bon œil par les politiciens de droite et de gauche. La plupart d'entre eux, qui, dépourvus de l'intelligence moyenne que l'on exige ordinairement d'un décrioteur, ne parviennent à se faire élire qu'en casant, dans les diverses administrations de l'État, les fils, petits-fils, cousins et neveux de leurs électeurs, se sont demandé ce qu'ils allaient devenir si un ministre émettait cette théorie monstrueuse qu'il ne faut accorder les places qu'à ceux qui sont capables de les remplir. On n'aurait qu'à s'habituer à cette nouvelle façon d'agir, à constater qu'elle améliore les services publics, pour que les députés perdissent à la fois et leur prestige et leur mandat; car, franchement, combien de députés belges seraient encore un peu considérés par leur électeurs s'ils ne procuraient plus à ceux-ci le foin du râtelier gouvernemental? Pas une douzaine, pour sûr.

Aussi, en ce moment, toutes les fractions de la Chambre sont déchaînées contre le pauvre Vandenneboom. Tous les députés calottins et doctrinaires, virtuoses en corruption, attaquent le pauvre ministre. Cet homme qui émet cette monstrueuse prétention de rester honnête dans un monde comme notre monde politique est devenu l'ennemi commun. Sa présence dans un hôtel ministériel, constitue un défi à la malhonnêteté et à la partialité de nos deux partis politiques.

Avant-hier l'*Echo du Parlement* Péreintait. Hier, le *Patriote* l'attaquait à son tour. Le pauvre Vandenneboom n'est plus un ministre, c'est une tête de Turc sur laquelle à la suite de Woeste et de Bara, libéraux et catholiques tapent tour à tour de façon à amener le mille chaque fois.

La chute d'un pauvre mais honnête ministre n'est plus désormais qu'une question de jours et sur une tombe ministérielle, prématurément creusée, on pourra lire bientôt cette épitaphe : « Ci-gît un ministre qui voulut être honnête, F...-tes-vous de lui! »

HENRI PECLERS.

## Socialisme à l'eau claire.

Au temps de Murger, alors que les artistes étaient mis au ban de la société par l'épaisse bourgeoisie de l'époque, il existait à Paris un petit clan d'artistes et de littérateurs auxquels on avait donné le sobriquet de « buveurs d'eau »; ces jeunes gens enthousiastes de l'art, se privaient volontairement de toutes les jouissances matérielles, pour s'appliquer exclusivement à l'étude et au travail. Étant tous pauvres et ne pouvant, sans délaisser l'art pour le métier, se procurer certaine aisance et certains plaisirs fugitifs, qui sont comme la menue monnaie du bonheur — monnaie fautive parfois — ils préféraient renoncer à cette aisance, pour se consacrer au culte de l'art.

C'était beau.

Le succès n'a pas couronné les efforts de ces travailleurs; cette gloire qu'ils cherchaient a fui devant eux; ils sont tous morts avant d'être célèbres. Mais ils avaient vaillamment lutté, et quand la misère, les prenant à la gorge dans une étreinte suprême, les coucha pour la dernière fois sur ce grabat où ils avaient bien souvent rêvé la célébrité, la déesse des arts, perdue dans quelque coin de ce vieux Olympes — plus poétique à coup sûr que notre paradis chrétien — a dû verser des larmes amères; elle avait perdu ses derniers adorateurs désintéressés, ceux qui l'aimaient pour elle-même.

\*\*\*

Ces temps-là sont passés. Murger et sa Mimi, Schannard et tous ces autres fanfarons de misère — aimant le vin et les femmes — sont allés rejoindre au cimetière ces pauvres buveurs d'eau qu'ils avaient tant blagués. Aujourd'hui, les artistes ne meurent plus de faim. La bourgeoisie, devenue plus intelligente, ou peut-être simplement plus prévenante, a fait un pas vers les arts; de leur côté les artistes se sont dit que, somme toute, l'argent a du bon. Se dépouillant de leur intransigeance artistique, ils ont travaillé pour le commerce et les arts et ont fait ainsi un pas vers la bourgeoisie.

Je n'oserais blâmer les artistes, mais, cependant, je ne puis m'empêcher de regretter la belle époque où des batailles rangées se livraient autour d'une œuvre poétique ou d'un tableau. De ce temps là, l'on avait des poètes et des peintres; aujourd'hui, nous n'avons plus guère que de parfaits fabricants de vers et d'excellents faiseurs de tableaux : On a toujours du talent, on n'a plus du génie.

Quant aux buveurs d'eau, on ne les trouve plus que dans les Sociétés de néphalistes et de végétariens.

\*\*\*

Ceux-ci (les néphalistes et les végétariens) ne sont pas des artistes sans le sou. Ce sont de braves gens — riches pour la plupart — qui, prétendant que l'homme n'est pas constitué pour manger des viandes et boire des liqueurs, de la bière ou du vin, se nourrissent exclusivement de légumes et se désaltèrent avec de l'eau claire. Ces gens-là préféreraient mourir de la mâle-mort, plutôt que de manger un bifteck et de boire un verre de bourgogne; le vin et la viande, disent-ils, abrègent l'existence de l'homme.

On s'imagine probablement qu'un pareil régime doit amener une forte propension à la douceur; on se trompe. Les Rhinocéros, qui ne passent pas pour être très tendres, se nourrissent absolument comme les végétariens; ce sont les buveurs d'eau de l'espèce animale. Rien ne nous dit d'ailleurs qu'ils ne sont pas constitués en société.

Je ne veux pas pousser la comparaison plus loin, car, bien que je trouve parfaitement ridicules ces herbivores du genre humain, il n'entre cependant pas dans ma pensée de les accuser de férocité. Ce sont, en général, des gens inoffensifs et comme leurs principes leur défendent de s'entre-dévorner, nous sommes certains de ne jamais les voir se lancer dans la politique pour décréter le végétarisme et le néphalisme obligatoires.

Cependant, un népholo-végétarien vient de se jeter dans la mêlée des partis avec une impétuosité qui, en âme et conscience, est digne d'une meilleure cause.

N'étant point d'avis, comme feu Gambetta, qu'il n'y a point de question sociale, le digne népholo-végétarien, dont malheureusement le nom ne me revient pas en ce moment, s'est mis à étudier le moyen de résoudre cette fameuse question dont il daigne reconnaître l'existence.

Les études n'ont pas été longues et le bon végétarien a eu vite trouvé le seul et unique moyen de supprimer le paupérisme.

Ce moyen réside, non dans une réforme de la propriété, mais dans une réforme de l'alimentation.

Le néphaliste — économiste en question trouve que si l'ouvrier est généralement plongé dans la misère, c'est parce qu'il mange trop, ou du moins, parce qu'il mange de trop bonnes choses. Le néphaliste — rendons-lui cette justice — n'insinue pas, comme l'ont déjà fait certains doctrinaires convaincus à propos des houilleurs borains, que l'ouvrier mange énormément de truffes et boit trop de Champagne, mais il affirme que l'ouvrier mange souvent de la viande et que, lorsqu'il ne peut se payer du vin, il ingurgite généralement de la bière ou des boissons alcooliques.

De là — selon l'économiste-néphaliste-végétarien — la profonde misère de l'ouvrier qui voit disparaître tout son salaire en nocces et festins.

Le mal étant bien déterminé, le remède est vite trouvé par le néphaliste.

Il suffira, en effet, pour que l'ouvrier vive à l'aise, qu'il se nourrisse selon les principes du néphalisme et du végétarisme.

Et l'économiste végétarien indique immédiatement aux ouvriers une nourriture « saine, agréable et abondante » qui, prise en quantité très suffisante pour réparer les forces de toute une famille, ne coûte pas plus de trente centimes par jour.

Le menu est composé comme suit :

Le matin, une bouillie d'avoine ;

A midi, la même ;

Le soir, idem.

Comme boisson, de l'eau, claire les jours ordinaires, troublée les jours de gala.

Le néphaliste — bien qu'il déclare que l'ouvrier pourrait indéfiniment se contenter de ce menu — veut cependant bien indiquer aux travailleurs difficiles sur le choix de leur nourriture, quelques autres plats destinés à alterner avec celui cité plus haut.

Ce sont :

1<sup>o</sup> Une bouillie de haricots ;

2<sup>o</sup> Une bouillie de navets ;

3<sup>o</sup> Une bouillie de pommes de terre ;

Le tout sans beurre, naturellement, le beurre étant fait avec du lait, lequel venant de la vache ne peut être classé dans le règne végétal.

Quant l'ouvrier pourra nourrir toute sa famille moyennant trente centimes par jour, dit l'économiste végétarien, il pourra consacrer le restant de ses ressources à une foule de dépenses plus utiles et il se trouvera vite dans l'aisance.

L'aisance est faible, l'abondance voilà le mot qui convient.

Il est certain, en effet, que dès que l'ouvrier pourra nourrir six ou sept enfants moyennant la faible somme de six sous, il pourra consacrer chaque jour de fortes sommes à l'achat de choses plus utiles que la viande, tels que bronzes artistiques, partitions d'opéras, armes anciennes, etc. Seulement, l'ouvrier est ainsi fait, qu'il préfère, chaque fois que ses moyens le lui permettent, s'offrir un bifteck ou un grand verre de genièvre, plutôt que de consacrer son argent à ce que l'économiste végétarien appelle « des dépenses plus utiles ». L'ouvrier, c'est visible, est, en matière de néphalisme et de végétarisme, de l'opinion professée par Alphonse Karr, dans la question de l'abolition de la peine de mort. « Que messieurs les assassins commencent », disait l'auteur des *Guêpes*. « Que les actionnaires, patrons et autres millionnaires commencent » répondent les ouvriers, quand on leur affirme qu'il est très facile de se bien porter et de travailler tous les jours en consacrant seulement quelques centimes à sa nourriture.

Quoiqu'il en soit, toutefois, néphalisme et végétarisme sont deux choses précieuses. D'abord, elles constituent pour les amis de la franche gaîté, une précieuse ressource, ensuite, elle permet à tous les hommes politiques que l'on interrogera, dans les assemblées électorales, sur les moyens qu'ils entendent préconiser pour résoudre la question sociale, de répondre par ces simples mots :

« Des navets ! »

CLAPETTE.

## Le nouveau Conservatoire

Les personnes qui, par aventure, ont passé ces jours derniers au boulevard Piercot, ont dû être singulièrement étonnée en contemplant le nouveau conservatoire. Celui-ci, arrivé seulement à la hauteur du premier étage, commence à être mis sous toit, tel quel. On a dû, paraît-il, renoncer à construire l'étage et le fronton — que l'on a pu voir lors de l'exposition de la maquette en plâtre à l'Hôtel-de-Ville — de crainte de voir tout le monument s'écrouler comme un château de cartes.

Tel qu'il est en ce moment — tel qu'il restera, par conséquent — ce monument, construit à si grands frais, est affreux. Il fait penser à un bâtiment construit, sur des bases grandioses, par un particulier qui, se verrait forcé de s'arrêter net et de laisser sa propriété inachevée, en attendant qu'il trouvât de l'argent pour continuer son œuvre. Ce monument, qui devait embellir tout le boulevard Piercot, est absolument écrasé par les deux simples maisons particulières qui l'avoisinent et qui, toutes deux, sont plus élevées que le palais dédié à l'art musical.

Du reste, il paraît que si le monument est absolument raté au point de vue monumental, il n'est pas plus réussi au point de vue pratique. Les classes sont peu spacieuses, peu nombreuses. C'est à peine si l'on disposera de plus de place qu'à l'ancien local. La salle de spectacle, seule, est réussie et fort spacieuse; mais, franchement, si c'est uniquement pour avoir une salle de spectacle que l'on construisait le nouveau conservatoire, il eût mieux valu acheter, purement et simplement, la salle du Gymnase, qu'on eût pu obtenir pour cent mille francs.

La ville de Liège, décidément, tient à sa vieille réputation de gâcheuse de travaux publics. Elle pourrait former, à l'exposition d'Anvers, un joli compartiment de monuments ratés.

Enfin, ajoutons que les travaux sont poussés avec la plus fiévreuse activité. C'est ainsi que, pour le moment, il n'y a pas moins de trois ouvriers occupés aux travaux du conservatoire.

Il est toutefois nécessaire d'ajouter que, de ces trois travailleurs, l'un est un contre-maître, l'autre un surveillant, et le troisième seulement un ouvrier dans le vrai sens du mot.

CLAPETTE.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'ouvrier occupé aux travaux du conservatoire vient de se mettre en grève. Il s'est formé en drapage au boulevard Piercot et s'est rendu, crête et musique en tête, à l'Hôtel-de-Ville. L'ordre n'a pas été troublé. L'ouvrier s'est convoqué pour ce soir à un grand meeting à la Renommée pour discuter sur son attitude. M. le bourgmestre a consigné la gendarmerie.

A samedi d'autres détails.

## Le cas de M. Oscar Beck.

M. Oscar Beck — on le sait — est sous le coup d'une menace de révocation.

Un article publié dans le *Wallon* sur les agissements de la police des mœurs a attiré à M. Beck la colère de l'administration communale, qui trouve évidemment plus facile de mettre un employé dehors que de prouver qu'elle a raison.

M. Beck ne tient pas à être révoqué — et cela se conçoit.

Pour se tirer d'affaire, M. Beck donne sa démission de rédacteur administrateur du *Wallon*, déclare qu'il n'est pas l'auteur de l'article et fait, chez les conseillers communaux et même chez les personnes influentes qui peuvent le défendre, de nombreuses démarches.

De son côté, le *Wallon* cesse la campagne commencée — à tort ou à raison, peu importe — contre la police des mœurs.

Jusqu'ici, rien à dire. Sans doute, la conduite de M. Beck n'est pas précisément héroïque, mais les héros sont rares et nous n'avons pas le courage de reprocher à M. Beck de faire tout ce qui est possible pour conserver une place qui lui permet de vivre.

Seulement, c'est à la condition expresse que M. Beck ne fasse rien de malhonnête.

Or, M. Beck, au cours de ses visites aux personnes citées plus haut, a cru devoir déclarer, que non seulement il n'était pas l'auteur de l'article incriminé, mais il a affirmé, en outre, que plusieurs fois des employés de l'Hôtel-de-Ville avaient adressé au *Wallon* des articles dirigés contre l'administration. M. Beck a même été plus loin ; il a dit qu'il avait en sa possession une lettre émanant d'un employé d'un bureau désigné par M. Beck, lettre contenant des critiques contre l'administration communale de Liège. M. Beck a cru devoir agréablement compléter la série de ses révélations en disant que cet employé avait eu l'imprudence de signer sa lettre.

M. Beck se sert mal à propos de ce mot. Il n'y a pas imprudence, de la part d'un employé ou de qui que ce soit à signer les communications envoyées à un journaliste. Seulement, c'est à la condition que ce journaliste soit un honnête homme, car, si c'est une canaille, il n'hésitera pas, s'il y trouve quelque intérêt, à trahir, par des révélations ou des demi-révolutions, le secret professionnel et les règles de la plus vulgaire loyauté.

Si l'acte reproché à M. Beck a été réellement posé — et il est fort difficile qu'il ne l'ait pas été, car la chose est affirmée par plusieurs personnes dignes de foi, à qui M. Beck n'aurait probablement aucun démenti — il faut bien reconnaître que le citoyen Beck est un fort vilain monsieur.

Nous n'avons jamais attaqué M. Beck, nous l'avons même soutenu quand nous avons eu l'occasion de prendre sa défense, notamment quand il a posé sa candidature au Conseil provincial, quand il a été exclu à l'Association libérale et quand il a été suspendu pour avoir pris part à la souscription Demblon ; mais, dans les circonstances actuelles, nous croyons devoir faire la lumière sur un fait qui intéresse l'honneur de la presse et celui de la démocratie.

Grâce aux délations que l'on attribue à M. Beck, tous les employés d'un bureau sont mis en suspicion par leurs chefs. Grâce à M. Beck encore, aucune critique ne pourra être formulée par un journal contre l'administration, sans qu'immédiatement les mêmes employés ne soient soupçonnés d'être les auteurs de ces critiques. Sous quelque prétexte que ce soit, un homme de cœur ne se défend pas par des moyens qui peuvent avoir de pareilles conséquences. M. Beck a souvent fait parade de son honnêteté politique. Il serait bon, une fois pour toutes, que M. Beck voulut bien nous prouver que cette honnêteté n'est pas semblable à celle de certaines femmes, qui restent pures tant qu'elles ne voyent pas un intérêt suffisant à céder, mais qui renoncent sans difficultés à leur innocence quand elles jugent qu'on y met le prix.

CLAPETTE.

## Un bourgmestre à poigne

C'est de M. Warnant qu'il s'agit.

Jamais bourgmestre ne fit preuve d'un aussi complet oubli des égards que le président d'une assemblée doit à ses collègues.

Peu Piercot était un doux agneau en comparaison de « Son Impertinence » M. Warnant.

C'est du ton, non d'un président, mais d'un pacha à plusieurs queues, donnant des ordres à ses eunuques, que M. Warnant adresse la parole à ses collègues. Quant à une discussion le gêne, ce président exceptionnel entre dans le discours d'un collègue comme un couteau dans le beurre, interrompt l'orateur et déclare l'incident clos. Dernièrement encore, ce suave président interrogé sur des actes blâmables reprochés à la police, s'est borné à déclarer, pour toute explication, que lorsqu'il était content de la police, la population devait être satisfaite !

Et toutes ces impertinences sont accompagnées de gestes énormes, rappelant à la fois don Quichotte et Kakafougna.

M. Warnant, franchement, devrait renon-

cer à ces allures autoritaires qui épatent seulement les imbéciles et ne terrifient que M. Hanssens — qui paraît commencer à avoir peur de son bouillant adversaire.

M. Warnant ne doit pas se faire d'illusions. Il ne touche pas annuellement quinze mille francs pour ne rien faire et il importe fort peu qu'il soit ou non content de la police ; ce qu'il importe, c'est que le public — qui paie M. Warnant comme le dernier des pompiers — soit content. Or, il a le droit d'obtenir tous les renseignements qu'il demande et si M. Warnant ne veut pas répondre à son maître, le public, qu'il s'en aille.

On paie ses domestiques pour se faire servir et non pas pour recevoir ses insolences !

## Seul.

S'il n'en reste que mille eh bien j'en suis quand même  
S'il n'en reste que cent, je brave encore Scylla  
S'il n'en reste que dix, je serai le dixième  
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Et il a été celui-là, le brave Neujean.

Seul, il a osé voter contre le projet de loi accordant au roi l'autorisation de poser sur sa noble (?) tête la couronne du Congo.

Sans doute, M. Neujean étant adversaire du projet, il ne devrait y avoir rien d'extraordinaire à ce qu'il votât contre, mais en présence de la couraude des autres députés, presque tous adversaires du projet et qui ont néanmoins voté pour, de crainte de déplaire au roi, il y avait quelque mérite à n'être pas malhonnête et plat.

M. Neujean, du moins, a eu ce mérite. Adversaire du projet, il l'a combattu. L'ayant combattu, il a voté contre.

Dans un autre pays, ce serait simplement logique et honnête.

En Belgique — hélas ! — c'est héroïque. Quelle belle idée cela donne du monde politique belge !

## Que faire ?

Mon cher Monsieur,

Vous m'assurez que vous l'êtes ? « J'en suis sûr », dites-vous.

Vous voilà bien avancé, mon cher Monsieur ?

Ce n'est pas tout. Avec une confiance que je n'hésite pas à qualifier d'indécente, vous me demandez ce que vous devez faire.

\*\*\*

Pour être vieille comme le monde — il n'est pas certain qu'Eve ait été fidèle à Adam, et l'intervention dans ce ménage d'un serpent ou soi-disant tel, m'a toujours paru louche — pour être vieille comme le monde, dis-je, cette question n'en est pas moins embarrassante, et chacun, en cette difficile matière, a sa théorie... et sa pratique.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, la conduite des maris trompés a toujours manqué d'unité et de logique. Je pourrais écrire un in-folio sur ce sujet, d'une incontestable actualité, mais je dois me borner à passer rapidement en revue les diverses solutions usitées, leurs avantages et leurs inconvénients.

Viennent d'abord les moyens violents, l'assassinat ou le meurtre, sous ses diverses formes. Je ne vous les conseille guère. Ce genre de vengeance est le propre des petits esprits.

Vous voyez pourtant si vous ne voulez pas saisir cette occasion de vous débarrasser de votre femme. Si elle n'est qu'infidèle, c'est relativement peu de chose : mais peut-être, ce qui est plus grave, est-elle insupportable, despotique, tracassière dans les moindres détails de votre vie privée ; peut-être depuis plusieurs années, martyr quotidien, guettez-vous, anxieux, l'instant béni où votre épouse vous fournirait enfin un sérieux grief. Combien e fois, mon pauvre ami, avez-vous dû être déçu ! Car ces tyrans domestiques sont en général des dragons de vertu. Si, pourtant, votre dragon de vertu a laissé voler ses pommes d'or, je n'ose retenir votre bras... « La mort est un réveil », a dit Lamartine. La loi vous excuse ; le jury vous absout, et Dumas fils vous applaudit.

Je vous rappelle seulement qu'un flagrant délit est indispensable, si vous ne voulez vous exposer à voir — spectacle curieux d'ailleurs — votre tête tomber sur l'échafaud. Ce flagrant délit, comment le provoquer ? Il serait par trop enfantin de vous l'apprendre. Les moyens les plus simples et les bêtes sont les meilleures. Tenez pour certain que, si stupide que vous puissiez être, vous le serez toujours, dans l'imagination de votre femme, bien plus copieusement que dans la réalité. Ainsi le voyage simulé, ce truc dont les maris et les vaudevillistes abusent déjà du temps des fils de Noé, manque rarement son effet. Si rusée que soit une épouse, elle se perd toujours par sa confiance dans l'inertie de son mari.

Pour le genre de mort, les goûts diffèrent. Évitez le poison ; il implique une préméditation qui pourrait vous nuire en cour d'assises. Vous avez le choix entre l'arme à feu, l'arme blanche, le casse-tête, l'oreiller d'Othello, etc. Pas de vitriol ! il est convenu que c'est une vengeance toute féminine. Si votre

femme, sous un prétexte quelconque, vous casse une fiole de ce liquide sur la figure, elle sera acquittée et portée en triomphe. Vous, ce serait bien différent. Ce corrosif, d'ailleurs, commence à être démodé. J'ajouterais qu'on vous vendrait sans doute du vitriol frelaté. La consommation en a été si grande pendant ces derniers mois que les pharmaciens, pris à l'improviste, donnent sous le nom de vitriol les substances les plus étrangères à ce produit : comme les épiciers du Midi qui débitent, sous l'étiquette fallacieuse de café, de la crotte de poule séchée au soleil et pulvérisée (*quotidien et historique*).

\*\*\*

Que si vous répugnez — et je vous en estime — à ces féroces extrémités, gardez-vous de tomber dans l'exécration, trop usité de nos jours, qui consisterait à exploiter votre déshonneur, et vous faire quarante mille livres de rente en posant des lapins au séducteur de votre femme. Par exemple, vous pouvez prendre gaiement la chose, avec une philosophie désintéressée, comme le Sganarelle de Molière.

Il y a aussi sur cette matière un chapitre de Rabelais, auquel je vous renvoie, qui a bien son charme.

Vous remarquerez, mon cher correspondant, que je ne vous parle pas du duel. Vous me demandez ce qu'il faut faire *vis-à-vis de votre femme*, et non pas *vis-à-vis de son amant*.

\*\*\*

Préférez-vous une solution du genre sentimental ?

D'abord, vous pouvez vous suicider. Ce serait bête, mais touchant.

Vous pouvez pardonner et reconquérir ce cœur un instant égaré à force de tendresses... si, toutefois, vous en êtes capable. Je vous recommande même la phase suivante, au moment où vous surprenez votre femme et son complice :

« Malheureux ! je pourrais vous tuer. La loi, les mœurs, les convenances, tout m'y autorise. Mais non. Je serai plus cruel encore... Je vous pardonne. »

Et vous sortirez majestueusement, laissant les coupables écrasés par votre généreux dédain.

Si le pardon vous semble raide, Octave Feuillet, dans *l'Acrobate*, vous offre une solution à la fois spirituelle et très pacifique, qu'il n'a d'ailleurs pas inventée. Vous restituerez à votre femme sa dot (que vous avez eu soin de ne pas placer sur les fonds turcs) et, la prenant par la main, vous dites à l'infortuné Don Juan qui vous a déshonoré : « Prenez-la. Elle est à vous. » Vous pouvez même fredonner, pour comble d'ironie, le morceau célèbre de la *Favorite* :

Pour tant d'amour ne soyez pas ingrate !

\*\*\*

Mais, si vous êtes un homme du jour, si vous êtes dans le mouvement, répudiez toutes ces doctrines surannées. Ouvrez le livre de M. Huysmans, intitulé : *En ménage*. Vous y verrez ce que doit faire un mari naturaliste.

Le héros du jeune romancier surprend sa femme Berthe en flagrant délit. Que fait-il ? Parbleu ! Il se précipite aussitôt vers les cabinets, les émotions violentes lui procurant toujours une inéluctable colique.

Vous le voyez, c'est simple et beau comme le mot de Cambronne.

Quelquepart que vous adoptiez, monsieur et cher correspondant, permettez-moi de vous rappeler, en terminant, que si une femme trompe son mari, c'est toujours la faute du mari, et de n'éprouver pour votre accident qu'une commiseration médiocre. Avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

GIL BLAS.

## DISTRIBUTION DES PRIX

AUX

## Élèves de l'Académie des Beaux-Arts.

Carnet de notre reporter particulier.

10 h. 10. — Entrée des autorités. Enthousiasme indescriptible. La salle vibre comme un tam-tam ; la célèbre musique que l'on connaît tient décidément à se maintenir à la hauteur de la situation. La grosse caisse redouble ses efforts et fait si bien qu'elle déracine... Pardon !... elle se contente heureusement d'ébranler la voûte et de rendre sourd pour cinq minutes l'envoyé plénipotentiaire du Congo, qui ne peut en croire ses oreilles. Citons, tant que nous y sommes, parmi les étrangers de haut rang assistant à la cérémonie, le roi de Siam, le consul des Iles Sandwich, le grand Mongol, etc., etc.

10 h. 20. — Le calme est rétabli. Le public remarque avec stupéfaction que les élèves de l'Académie sont présents. Ils sont assis sur les célèbres banquettes qui, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, avaient été l'objet de leur plus tendre horreur. Les académiciennes (je salue) forment un groupe compacte à la gauche des autorités. C'est une note claire dans la salle. J'entends dire derrière moi : que c'est comme un bouquet de fleurs. Probablement un académicien en veine de lyrisme.

10 h. 25. — Un discours. Le sexe fort croit y relever des épigrammes à son adresse.

Le sexe faible applaudit. J'applaudis aussi.

11 h. — Un compte-rendu.

11 h. 13. — Fin du compte-rendu.

11 h. 14. — La distribution des prix. Les académiciens viennent recevoir leurs lauriers avec une grâce et une simplicité antique qui est fort remarquable. Une ovation est faite à un artiste d'avenir, paraît-il, qui oublie, par distraction, les mains dans les poches de son pardessus et est, par là même, fort embarrassé pour recevoir la palme du vainqueur.

11 h. 25. — Applaudissements prolongés.

11 h. 27. — Une explosion formidable jette l'effroi dans le nombreux public, deux dames s'évanouissent... Le trombone, en soufflant trop fort, s'est crevé les deux joues ; son instrument est hors de service. Le malheureux musicien a immédiatement reçu les soins que réclamait son état désespéré et a été reconduit à son domicile. Toutefois on espère le sauver. Ce lugubre incident jette un froid sur le reste de la cérémonie et impressionne douloureusement certains lauréats. Un, entre autres, affolé vient chercher son prix avec son chapeau, sa canne, son chien et son sac de voyage.

11 h. 40. — Applaudissements prolongés.

11 h. 50. — Malgré la perte de son trombone, l'orchestre continue à se maintenir à la hauteur de la situation. Il semble avoir oublié l'accident... ou l'incident — il y a le pour et le contre.

12 h. — Distribution des prix aux demoiselles (sexe faible). Pas si faible que l'on pourrait croire, entend-je murmurer. Applaudissements prolongés. L'orchestre se maintient toujours à la hauteur de la situation et joue les valse les plus entraînantes.

12 h. 25. — Le public se met à danser.

12 h. 45. — La *Brabançonne*. Signal du départ.

SETH.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le malheureux musicien n'a pas survécu. Il ne laisse ni veuve ni enfants en bas âge.

## PUBLICITE

Aux négociants, restaurateurs etc.

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Prodeur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Étue, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Prodeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collection. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Prodeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le *jeudi soir* au plus tard à l'administration, pour être inséré dans le numéro paraissant la même semaine.

## RASSENFOSSE-BROUET

26, rue Vinave-d'Ile, 26

Services de table. — Nouveautés. — Orfèvrerie Christofle.

**A LOUER** à proximité de la gare de porte cochère, l'une avec jardin, écurie et remise, et l'autre avec jardin, grand atelier planchée de 140 mètres carrés, plus grande Maison avec grand jardin, écurie, remise, sise quai Mativa, 37. S'adresser quai Mativa, 33.

## Gros lot de 100,000 fr.

TIRAGE DU 10 MAI 1885.

**ANVERS 1882**

6 tirages par an. Ces titres sont vendus : par 12 versements mensuels de fr. 9-65 ou 24 versements mensuels de fr. 5-10.

L'acheteur, dès son premier versement, a droit à tous les tirages ainsi qu'aux coupons d'intérêts échéant pendant toute la durée de son contrat. Il reçoit gratuitement chaque mois les listes de tous les tirages. Les quittances mensuelles sont encaissées chez lui sans aucun frais.

Achats et ventes de lots de villes, billets et monnaies étrangères au meilleurs cours. Escompte de coupons, ordre de bourse, etc. Prêt sur dépôt d'actions et d'obligations.

**D. LATOUR-DEPAS, Changeur**

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

## ANTIQUITÉS

**L. Kervyser**, sculpteur, rue Mont-St-Martin, 54, Liège. Spécialités des réparations et transformations des meubles antiques.

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.

DISTRIBUTION DE  
PRIX DE NOS DEUX  
ACADEMIES DES BEAUX-ARTS

1<sup>ère</sup> Partie

2<sup>ème</sup> partie

incidents divers

Epilogue

